

193^e session du Synode

DE L'ÉGLISE REFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL
Mercredi 30 août 2023
Salle du Grand-Conseil, Neuchâtel

PROCÈS-VERBAL

PRÉSIDENCE Mme Clémentine Miéville, vice-présidente du Conseil synodal pour les points 1 à 3 puis dès le point 4, le président nouvellement élu M. Yves-Daniel Cochand

La vice-présidente salue officiellement la présence de :

Pour la presse :

Mme Angélique Neukomm, responsable de la communication et de la recherche de fonds

M. Nicolas Friedli, responsable des réseaux sociaux et du site internet

M. Nicolas Meyer, Réformés

M. Joël Burri, Réformés

M. Lucas Vuilleumier, Protesinfo

M. Nicolas Bringolf, journaliste indépendant

Autres médias

Députés à voix consultative

Église catholique romaine : MM. François Perroset et Petru Popa (excusé)

Église catholique chrétienne : Mme Françoise Schetty (excusée), remplacée par M. Nassouh Toutoungi

Armée du Salut : M. Jean-Daniel Egger

Église protestante unie de France région Est-Montbéliard : M. Marc Frédéric Muller

Fédération évangélique neuchâteloise : M. Valéry Gonin (pas répondu)

38 députés et suppléants et 6 députés avec voix consultative ont été convoqués.

36 députés et suppléants sont présents.

Ordre du jour

1. 14h30, ouverture de la session
2. Validations des élections des députés au Synode et de leurs suppléants
3. Élections du Bureau du Synode
 - a) président
 - b) vice-président
 - c) membres
4. Élections du Conseil synodal

- a) président
- b) membres

5. **Élections des autres organes nommés par le Synode**
 - a) Commission d'examen de la gestion
 - b) Commission de consécration et d'agrégation
 - c) Synode missionnaire
 - d) Organe de contrôle
6. **Pétitions, propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux et des membres du Synode, traitement dans le cadre de la session de décembre 2023**
7. **17h30, fin de la session**
8. **18h15-19h30, culte d'installation des autorités synodales et liturgie de consécration et d'agrégation à la Collégiale et discours des invités officiels**
9. **19h45-21h15, apéritif dînatoire servi dans le cloître ou à la salle des chevaliers**

1. Ouverture de la session

À 14h30, la vice-présidente du Conseil synodal Clémentine Miéville ouvre la 193^e session du Synode et donne quelques explications sur le déroulement de la session.

Elle salue en outre les membres du Bureau du Synode, les membres des commissions synodales, les députés, les invités et le public.

Mme Christine Hahn, conseillère synodale, prie pour le déroulement du Synode.

2. Validations des élections des députés au Synode et de leurs suppléants

La vice-présidente du Conseil synodal passe en revue les députés des différentes paroisses, communautés et autres Églises.

Neuchâtel : Bridel Pierre, Robert Tristan, Siffert Jérôme, Vust Monique, Bacha Constantin, Betche Zachée, Wong Martine (s), Chappuis Marianne (s)

Entre-2-Lacs : Attinger Serge, Rochat Didier, Thomet Jonathan, Pagnamenta Raoul

La Côte : Schneider Olivier, Widmer Laurent-Philippe, Paik Hyonou, Schlaeppy Martine (s), Garraud Thomas Yvena (s)

La BARC : Cochand Yves-Daniel, Gritti Geiser Bénédicte, Aubert Natacha (s), Friedli Diane (s)

Joran : Humbert-Droz Nicole, Landry Christine, Auvinet Sylvane, Phebade Yana Bekima Christine (s)

Val-de-Travers : Jan Chabloz Dominique, Rufener Marc, Schlüter Patrick, Schlüter Séverine, Tschanz Anderegg Véronique (s)

Val-de-Ruz : Hostettler Christian, Schneeberger Miriame, Allemann Christophe, Berger Esther, Hervé-Lozeron Isabelle (s)

Les Hautes Joux : Maire Jacques-André, von Allmen Julien, Wurz Pascal, Wurz Stéphanie

La Chaux-de-Fonds : Charlet Nathalie, Dorier Françoise, Muhlbach Thierry, Tirman Vy, Muller Renner Elisabeth (s), Phildius Karin (s)

Communautés reconnues

- Don Camillo : Weiss Barbara, Bischoff Xandi (s)

- Grandchamp : Sœur Lauranne, Sœur Hannah (s)

(s) = suppléant

Députés à voix consultatives

- Eglise catholique romaine : Popa Petru, Perroset François

- Eglise catholique chrétienne : Schetty Françoise

- Armée du Salut : Egger Jean-Daniel

- Eglise protestante unie de France : Muller Marc Frédéric

- Fédération évangélique neuchâteloise : Gonin Valéry

La vice-présidente du Conseil synodal informe que la validation se fera par acclamation pour l'ensemble des députés.

❖ Le Synode valide les élections des députés et suppléants à l'unanimité

3. Élections du Bureau du Synode (R.G. art. 24 et 83)

La conseillère synodale Anne Kaufmann présente la candidature d'Yves-Daniel Cochand

Yves : Dans les faits, le mot « If adouci » devient Yves et nous vient du Moyen-Âge, période pendant laquelle les archers utilisaient des arcs en bois d'if, d'où Yves. Les archers, voyageaient partout dans le monde et leur efficacité s'est révélée bien utile. Yves a travaillé et voyagé de Zurich à Colombier via Paris, à Montréal, Hongkong et le Vietnam... un engagement principal au service d'une grande entreprise la réassurance Swiss Re, où il est resté jusqu'en 2019, date de son retour en terre neuchâteloise, plus particulièrement à Colombier.

Son travail fut passionnant, il en parle avec fougue. Yves se sent comme un poisson dans l'eau dans les domaines où les questions de prospective jouent un rôle. L'avenir ne peut s'envisager sans les réassureurs. Ils essaient de prévoir les défis humains, économiques, sociaux et écologiques, pour rendre les sociétés plus fortes et résilientes. Ils travaillent avec les grandes compagnies, les gouvernements mais aussi bon nombre d'ONG.

Le Saint Yves, au 13ème siècle est connu comme un juge breton non seulement, pour son aide aux pauvres mais aussi comme prêtre. Yves n'a pas la formation de prêtre mais par son engagement de chrétien, il est un laïque avec de nombreuses compétences qu'il met au service de l'EREN.

Daniel : Le mot « dayân » veut dire "juge" et el (de Elohim) est un des noms de Dieu dans la tradition juive. Mainte fois répété, le prénom Daniel s'est fait connaître au travers de l'histoire du prophète jeté dans la fosse aux lions et deux fois épargné. Quelle histoire, surprenante, pleine de sens et à découvrir encore et encore.

Deux noms liés en un Yves-Daniel. Un héritage rempli d'histoire comme résumé ci-dessus avec le mélange et les conséquences de l'addition des deux qui lui donnent une originalité très particulière.

Vous l'avez bien compris, Yves-Daniel est un archer, un juriste et un avocat, un président de paroisse et un laïque motivé. Il s'engage avec la volonté d'innover. Ici, aujourd'hui, à l'EREN, il a accepté de se présenter comme candidat pour une nouvelle charge, celle de président du Synode dans une Église en pleine mutation où la priorité sera donnée à la mise en place du processus EREN2023, voire processus EREN2025. Le Conseil synodal vous recommande vivement la candidature d'Yves-Daniel Cochand.

M. Yves-Daniel Cochand se présente

Mesdames et Messieurs les députés, chers amis,

Généralement, un candidat à un poste donné ne manque pas de relever très rapidement qu'il est pleinement conscient des lourdes responsabilités qui vont de pair avec la fonction qu'il brigue. À vrai dire, à la lecture de l'avalanche de courriels qui a rempli ma boîte aux lettres ces deux derniers jours, je me dis que peut-être je n'en étais-je pas vraiment si conscient... Il ne s'agit bien entendu pas d'une remarque sérieuse et je mesure tout à fait les défis qu'attendent le président du Synode d'une Église en pleine mutation.

N'étant guère connu de cette assemblée, ce qui n'est d'ailleurs pas forcément un désavantage en soi, il m'a paru important de donner quelques indications sur mes priorités en tant que président du Synode, si vous choisissez de m'élire, et en tant que membre de cette assemblée.

Je souhaite veiller en premier lieu bien sûr à une conduite des débats saine et franche, dans le respect des textes réglementaires en vigueur. La procédure, me direz-vous, empêche parfois l'expression spontanée d'opinions justifiées ou non. Ce formalisme, gardons-le à l'esprit, est là pour assurer une certaine égalité de traitement, ainsi qu'un ordre et une discipline nécessaires à des débats transparents et des décisions en ligne avec la volonté de la majorité. Je serais comblé si les opinions pouvaient parfois évoluer en fonction des débats, phénomène pourtant assez rare dans les assemblées politiques. Le formalisme dont je parlais ne doit pas devenir excessif et je ne craindrai pas de procéder ici ou là à de légères entorses au règlement si la clarté et l'efficacité des débats devait l'exiger. Le rôle de président implique une bonne connaissance des textes réglementaires, qu'il me reste à apprendre à connaître. Il implique aussi qu'il doive de temps à autres paraître désagréable à l'un ou l'autre intervenant, vous m'en excuserez par avance. À mon avis, des débats bien menés ne doivent pas nécessairement aboutir à un consensus général, même si notre pays est en quelque sorte accro au consensus. Il faut parfois, comme on dit en anglais « agree to disagree » et s'en remettre avec bienveillance à la décision de la majorité.

Ma formation d'avocat devrait m'être de grand secours dans ce domaine. Je compte toutefois sur votre indulgence en cas de cafouillage lors des premières séances de Synode, en particulier lorsqu'il s'agira de recadrer des discussions qui s'enlisent.

Quant au contenu, l'axe principal de notre action visera à mener à son terme le processus EREN2023. Point n'est besoin de s'étaler longuement sur ce qu'il représente. Nous savons tous que les décisions que nous prendrons seront parfois lourdes de conséquences et que leur mise en œuvre par le Conseil synodal pourra générer des situations conflictuelles. Ce sera à nous comme députés de nous assurer de créer les conditions les plus favorables possibles à cette mutation inéluctable.

Mon exposition au monde de l'entreprise internationale m'a appris à naviguer dans les tempêtes que génèrent les grands changements, qu'ils soient stratégiques ou simplement organisationnels. Dans ce milieu, il ne se passe en effet pas un lustre sans réorganisation

majeure. J'espère avoir acquis assez d'expérience pour jouer un rôle de facilitateur dans ce processus.

Un autre aspect essentiel de notre action est de nous assurer que nos finances soient saines et notre gestion soit rondement menée.

Je suis un homme de chiffres. Mon travail m'a donné à certains moments des compétences budgétaires et de contrôle de centre de coûts qui étaient de l'ordre de grandeur du budget de l'EREN. J'espère pouvoir mettre cette expérience au profit de la qualité de nos débats lorsque nous nous pencherons sur le budget annuel et lorsque nous reverrons les comptes de l'année écoulée.

À titre personnel, je pense qu'une des priorités de notre action sera de créer les conditions favorables à l'épanouissement professionnel de nos pasteurs, diacres et aumôniers, autrement dit les permanents qui sont jour après jour au front, en contact avec le monde. Cela ne vous étonnera pas, si vous savez que je suis issu d'une famille de pasteurs.

Permettez-moi de terminer avec quelques réflexions sur notre responsabilité en tant que Synode.

Notre assemblée répond bien entendu devant le peuple de l'Église réformée évangélique de Neuchâtel, qui nous a élus. Bien que l'idée de démocratie ne soit pas vraiment présente dans le Nouveau Testament, et encore moins dans l'Ancien, les valeurs qui la sous-tendent, comme le droit au respect de la personne humaine, la tolérance envers l'opinion d'autrui ou le respect des minorités, reposent manifestement sur un héritage judéo-chrétien, en particulier protestant, d'ailleurs. Sachons donc en tant que Synode garder à l'esprit - durant nos débats qui ne manqueront parfois pas d'être houleux - les intérêts de nos paroissiens, des plus engagés à ceux qui n'ont qu'un rattachement minime à notre institution, car ils forment le peuple de notre Église.

J'espère que mon expérience de terrain comme président de paroisse à La BARC saura m'être utiles dans ce domaine.

Notre assemblée répond aussi et surtout devant Dieu de l'Église réformée évangélique neuchâteloise. C'est d'ailleurs l'engagement que nous prendrons lors du culte d'installation. Voilà qui instille une gravité et une dignité à notre rôle, qui pourrait faire naître la crainte de toute action ou décision trop tranchée, de la même manière qu'on craint l'Éternel. Ce serait oublier à mon avis que notre relation à Dieu n'est pas gouvernée seulement par la crainte.

Comme le dit un hymne du missel de nos frères catholiques romains, « ubi caritas et amor, Deus ibi est », difficilement traduisible car « caritas » et « amor » sont deux facettes de la notion biblique de l'Amour en français. On pourrait dire approximativement : là où il y a la charité et l'amour, Dieu est présent. Sachons donc conduire nos débats avec un esprit de charité, d'écoute véritable, de volonté de construire une Église meilleure et n'oublions jamais que la grâce de Dieu et son Amour sont infinis. Je vous remercie de votre attention.

La vice-présidente du Conseil synodal demande si quelqu'un souhaite prendre la parole. Personne ne souhaite s'exprimer.

La vice-présidente du Conseil synodal procède à l'élection du président du Synode, à l'élection du vice-président et à l'élection des membres du Bureau du Synode. Elle rappelle qu'un bulletin est considéré comme nul s'il contient plus de noms que de postes à repourvoir et s'il contient des injures.

36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 1 bulletin blanc et nul, 35 bulletins valables
Majorité absolue (50% + 1) = 19

Président	voix	élu
Monsieur Yves-Daniel Cochand	34	oui

La vice-présidente profite du temps de dépouillement pour rappeler que notre Église doit relever des défis, cela a été dit dans les deux discours précédents, et le Conseil synodal est d'avis que pour relever des défis, une Église a besoin d'organes parlementaires forts et si possible complets. Elle se permet de rappeler qu'actuellement il manque deux membres ministres pour le Bureau du Synode et deux membres laïques pour la CEG. Si les députés ont des questions sur le fonctionnement de ces organes, ils peuvent les poser maintenant. Ces postes ont vraiment besoin d'être repourvus et les députés sont les seuls à pouvoir les remplir, personne d'autre ne pourra le faire à leur place.

Thierry Muhlbach et Bénédicte Gritti Geiser se proposent comme membre ministre du Bureau du Synode.

36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 1 bulletin blanc et nul, 35 bulletins valables
Majorité absolue (50% + 1) = 19

Vice-président	voix	élu
Monsieur Hyonou Paik	35	oui

36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 bulletin blanc et nul, 36 bulletins valables
Majorité absolue (50% + 1) = 19

Membres ministres (2)	voix	élu
Madame Bénédicte Gritti Geiser	35	oui
Monsieur Thierry Muhlbach	34	oui

Membres laïcs (2)	voix	élu
Monsieur Julien von Allmen	34	oui
Monsieur Laurent Widmer	35	oui

La vice-présidente du Conseil synodal leur souhaite beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction et pour tout leur travail. Elle cède la place au président du Synode nouvellement élu.

M. Yves-Daniel Cochand remercie la vice-présidente du Conseil synodal d'avoir présidé cette première partie du Synode. Traditionnellement dès qu'il est élu, le président du Synode prend sa fonction. Nous passons donc immédiatement aux élections des membres du Conseil synodal.

4. Élections du Conseil synodal (Constitution art. 32 - R.G. art. 10 et 83)

M. Yves Bourquin présente sa candidature qui est lue par le président du Synode

Monsieur le président du Synode,

Mesdames et messieurs les députés,

Chers amis,

Tout d'abord, je vous demande de bien vouloir excuser mon absence ici, à ce synode électif. En effet, quelques ennuis de santé momentanés m'y contraignent à contre cœur... J'aurais le plaisir

de vous retrouver tout à l'heure pour le culte d'installation, d'agrégation et de consécration et les festivités officielles.

Voilà, il y a 4 ans, je me présentais devant vous, devant le Synode, pour entrer au Conseil synodal comme membre ministre. Et il y a deux ans, j'ai pris – vous m'y avez élu - la fonction de président du gouvernement de l'EREN.

Je me présente donc aujourd'hui à la réélection ! Cela fait quatre ans que l'EREN me connaît au sein de son gouvernement et quatre ans qu'elle me supporte, dans les deux sens du terme.

Celles et ceux qui me connaissent disent de moi que j'ai un petit grain de folie... Et je crois qu'ils ont raison, car déjà je crois en l'Église (c'est en soi une petite folie, au jour d'aujourd'hui). Et j'ai beaucoup d'enthousiasme pour elle. Et de l'espérance aussi. Je ne vois pas l'avenir en noir (à part pour les chiffres des comptes bien entendu !). L'avenir n'est peut-être pas rose, mais il existe. Il y a un avenir pour l'Église, pour l'EREN. Et cet avenir, il a (il aura !) toutes les couleurs de la gamme. Ce petit grain de folie, c'est d'abord d'y croire, puis d'être créatif et astucieux pour que les choses bougent et avancent dans le bon sens.

Je ne fais pas véritablement campagne devant vous. Car la seule question qui vous est posée, c'est : ai-je donné satisfaction dans mon rôle jusqu'ici ? Car si tel est le cas, il n'y a peu de raisons que ça change et, si des fois, elles seraient bien indépendantes de ma volonté.

Car ma volonté, justement, c'est de continuer d'assumer ce mandat passionnant, de président du Conseil synodal. Je suis au service de l'Église... mais j'y trouve beaucoup de plaisir et de joie. Donc, je reçois plus que ce que je donne. Je suis ainsi très chanceux ; l'Église me comble, à ce niveau.

Bien sûr, je continuerai comme jusqu'ici à imprimer un élan de réforme dans l'EREN. Le processus EREN2023 va devenir de plus en plus concret, maintenant que toutes les lignes directrices ont été posées et validées par le Synode. Nous allons conduire l'Église ensemble vers ce nouvel équilibre.

J'espère aussi que vous ne me voyez pas que comme un manager de l'Église. J'en suis un (c'est mon rôle) mais je suis avant tout un croyant, un théologien, un pasteur, passionné, avec une foi vivante, qui cherche le bien de l'Église, mais pas au détriment de son essence même : à savoir la communauté vivante des croyantes et des croyants, corps de Jésus-Christ.

Je pense avoir dit l'essentiel pour vous permettre de vous prononcer quant à ma réélection. Il y a de plus la biographie écrite.

Merci de votre confiance jusqu'ici... et pour la suite (si possible !).
Merci de votre attention et à très vite.

Mme Christine Hahn présente sa candidature

M. le président du Synode,

Mesdames, Messieurs les députés, chers amis

Il y a deux ans je me suis présentée au Conseil synodal et vous m'y avez élu, dans un contexte bien particulier.

Dans cette demi-législature, j'ai pu prendre conscience de l'ampleur et de la complexité de notre Église. J'ai l'impression que je peux de plus en plus m'y impliquer car j'en connais de mieux en mieux le fonctionnement.

Dans ces deux ans, plusieurs projets se sont développés et sont encore en cours, le plus important étant la visite des directions d'EMS. Il serait dommage d'abandonner maintenant. Je suis convaincue de la perspective EREN2023 et j'aimerais contribuer à sa mise en place en sachant que le projet nécessite des ajustements, du temps et de l'énergie. Je crois qu'ensemble nous y arriverons.

J'apprécie la collaboration avec mes collègues du Conseil synodal et serais heureuse de poursuivre le travail que nous avons emmenché.

C'est pour ces raisons, que je me représente au Conseil synodal et que je sollicite votre confiance.

Merci pour votre attention.

Mme Anne Kaufmann présente sa candidature

Un 2^{ème} mandat de conseillère synodale, quelle perspective pour 2023-2027 ?

Oui, à un nouveau mandat pour un temps donné : 4 ans, 248 semaines, un temps bien déterminé en faveur de l'Église à Neuchâtel

Oui, à un nouveau défi au sein d'un Conseil synodal, une équipe soudée, au service de l'EREN pour porter sa voix dans le canton et au-delà.

Oui, je souhaite avec l'Église affronter les enjeux de société, à savoir

- un certain éloignement de l'Église au cœur du quotidien
- une société où le modèle familial traditionnel varie et s'élargit à famille monoparentale, recomposée ou homoparental
- les préoccupations liées à la gouvernance, à la politique financière et immobilière

Un objectif par-dessus tout : viser à placer la gratitude au centre d'un management bienveillant

Oui, c'est un privilège d'être croyant : confiance au travers des turbulences. Et Avec l'aide de Dieu

Mme Clémentine Miéville présente sa candidature

Chers députés, je suis ravie de pouvoir m'adresser à vous depuis une place que je connais beaucoup mieux que celle que j'occupais avant, celle de candidate au Conseil synodal. Il y a quatre ans, je me présentais devant vous pour briguer une place à l'exécutif de notre Église. Quatre ans, deux enfants, un diplôme plus tard, me voici à nouveau. J'ai vécu des expériences extraordinaires au Conseil synodal, mais aussi des moments de doute. Mais ce que j'aimerais vous dire aujourd'hui c'est que la joie de pouvoir travailler au service de mon Église sur des sujets passionnants l'emporte toujours. Je serais extrêmement honorée si vous me renouveler votre confiance pour continuer à travailler sur tous les sujets entrepris. Merci.

M. Jacques Péter présente sa candidature

Chers frères et sœurs, j'ai choisi d'être le plus bref possible. La vie est une route chaotique pour beaucoup d'entre nous. Je n'ai pas échappé à cette réalité.

Malgré cela, j'ai occupé diverses responsabilités au sein de l'EREN et j'ai fait preuve de compétences reconnues par beaucoup d'entre vous.

Mais pourquoi ai-je eu un tel engagement ? Chaque fois que j'ai trébuché, il était là par ses témoins, des hommes et des femmes qui m'ont tendu la main au nom du Christ, sans beaucoup de mots, mais ils étaient là, simplement... ils et elles m'ont permis de devenir celui que je suis aujourd'hui.

Libéré de mes obligations professionnelles, car oui, j'ai 66 ans, je pense que je peux encore donner quelques années à mon Église, si vous le souhaitez. Merci de votre attention.

M. Florian Schubert présente sa candidature

Je me tiens devant vous pour vous présenter ma candidature. Comme Christine, cela fait deux ans que je suis entré au Conseil synodal. La première élection était un peu artificielle puisqu'on était derrière notre écran, alors je suis très heureux, aujourd'hui, de pouvoir vous parler en direct.

Deux ans aussi qui ont énormément changés de choses et notamment dans mon dicastère, enfance-couple-familles et jeunesse. Deux ans qui ne nous ont pas épargnés, les chiffres des catéchumènes n'ont jamais décrus aussi vite que durant ces deux dernières années. Sinon, tout un tas de défis dont j'ai pris conscience qui m'ont aussi peut-être donné une certaine claque de la réalité mais qui ne me découragent pas pour autant. Je pense que c'est un dicastère extrêmement intéressant et dans lequel je voudrais continuer de m'investir. Nous avons une plateforme enfance qui travaille beaucoup plus proche, ensemble, et qui se coordonne et crée par là une cohésion cantonale, notamment sur des questions toutes simples comme de ne plus organiser trois camps d'enfants la même semaine et aucun le reste de l'année. Côté jeunesse, c'est un peu plus abouti, la plateforme jeunesse existait déjà, même si le dicastère est tout nouveau. On entre dans un train qui est déjà en marche et nous préparons un rapport pour décembre sur la mutualisation de la catéchèse, qui est absolument essentielle et extrêmement intéressant. Là aussi, ma motivation et celle de mon équipe est de créer quelque chose qui n'est pas juste une réponse au problème de chiffres et au problème d'argent, mais qui pourrait vraiment apporter un nouveau souffle, des nouveaux élans et de nouvelles idées. Si cela marche, c'est parce que nous nous réunissons tous. Et c'est là mon souhait le plus important pour la nouvelle législature 2023-2027, que nous faisons encore plus corps, que nous comprenions l'Église encore plus comme étant coresponsables de la situation, et peut-être en tant que Conseil synodal, qu'on se sente parfois un peu moins seul là-dedans. Nous sommes tous dans la même barque et nous devons avancer ensemble vers cet avenir.

Une autre tâche qui m'incombe est la représentation de l'EREN à l'EERS. Là aussi j'ai trouvé ma place, trouvé notre place et c'est essentiel que je la défende au niveau suisse. L'EREN est beaucoup plus précieuse que ce que nous savons. Nous faisons tellement avec tellement peu et j'en suis très fier et j'espère pouvoir continuer à être à disposition pour la servir. Merci.

Le président procède à l'élection du président et des membres du Conseil synodal.

36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 bulletin blanc et nul, 36 bulletins valables
Majorité absolue (50% + 1) = 19

Président pasteur	voix	élu
Monsieur Yves Bourquin	35	oui

36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 bulletin blanc et nul, 36 bulletins valables
Majorité absolue (50% + 1) = 19

Membres ministres (2)	voix	élu
Madame Christine Hahn, pasteure	36	oui
Monsieur Florian Schubert, pasteur	34	oui
Membres laïcs (4), 1 vacant	voix	élu
Madame Anne Kaufmann	33	oui
Madame Clémentine Miéville	36	oui

Monsieur Jacques Péter	36	oui
vacant		

Le président félicite les conseillers synodaux élus et rappelle qu'une place reste vacante et qu'une éventuelle élection, si un candidat est trouvé, se fera en décembre. Il passe maintenant la parole au conseiller synodal Jacques Péter.

M. Jacques Péter, conseiller synodal

Chers députés, frères et sœurs en Christ, Mesdames, Messieurs,
Servir le Christ et son Église, en ayant les yeux sur la croix vide qui orne nos lieux de culte, car il est mort et ressuscité pour nous tous.

Servir l'EREN, avec vous, durant cette nouvelle législature pour la conduire sur la route du changement dans le cadre du processus EREN2023.

Tels sont les engagements du Conseil synodal envers vous tous.

Merci de la confiance accordée, nous ferons tout pour en être digne, sous le regard de Dieu.

5. Élections des autres organes nommés par le Synode

Le président informe que le Synode va maintenant pouvoir élire les membres de ses commissions. Elles sont au nombre de deux. La Commission d'Examen de la Gestion et la Commissions de consécration et d'agrégation pastorale et diaconale. Le Synode doit également élire ses délégués au Synode missionnaire ainsi que l'organe de contrôle, pour les comptes 2023. Il rappelle qu'il y a deux places vacantes laïques à la Commission d'Examen de la Gestion. Aucune personne ne levant la main, les élections sont faites pour les trois candidats annoncés et le Bureau du Synode se chargera de trouver deux candidats pour faire des élections complémentaires lors d'une prochaine session du Synode. Deux places vacantes laïques sont également à repourvoir à la Commission de consécration et d'agrégation. Le député Pierre Bridel pose sa candidature.

Commission d'Examen de la Gestion (R.G. art. 304)

36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 bulletin blanc et nul, 36 bulletins valables
Majorité absolue (50% + 1) = 19

Membres ministres (2)	voix	élu
Madame Esther Berger	32	oui
Monsieur Zachée Betché	36	oui
Membres laïcs (3)	voix	élu
Madame Dominique Jan Chabloz	36	oui
vacant		
vacant		

Commission de consécration et d'agrégation pastorale et diaconale (R.G. art. 241)

36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 bulletin blanc et nul, 36 bulletins valables

Majorité absolue (50% + 1) = 19

Membres ministres pasteurs (4)	voix	élu
Monsieur Christophe Allemann	36	oui
Madame Marianne Chappuis	36	oui
Madame Diane Friedli	35	oui
Madame Véronique Tschanz Anderegg	35	oui
Membres ministres diacres (3)	voix	-élu
Monsieur Sébastien Berney	35	oui -
Monsieur Thomas Isler	35	oui -
Monsieur Jean-Marc Leresche	32	oui -
Membres laïcs (5)	voix	élu-
Monsieur Pierre Bridel	27	oui -
Madame Florence Droz	36	oui -
Monsieur Daniel Landry	35	oui -
Monsieur Philippe Stauffer	35	oui -
vacant		
Professeur de théologie (1)	voix	élu
Monsieur Andreas Dettwiler	28	oui -

Délégation neuchâteloise au Synode missionnaire

36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 bulletin blanc et nul, 36 bulletins valables

Majorité absolue (50% + 1) = 19

Délégués (7)	voix	élu
Monsieur Adrien Bridel	36	oui
Madame Sylvie de Montmollin	36	oui
Monsieur Rémi Favre	36	oui
Madame Yvena Garraud Thomas	36	oui
Madame Anne Kaufmann	36	oui
Madame Christine Pedroli	36	oui
Monsieur Simon Yana Bekima	36	
Suppléants (2)	voix	élu
Madame Ysabelle de Salis	35	oui
vacant		

Organe de contrôle, pour les comptes 2023 (Const. art. 74, R.G. art. 324)

Mme Humbert-Droz

Depuis combien de temps est-ce que KPMG s'occupe de l'EREN ? Est-ce que vous changez de temps en temps d'organe de révision ?

M. Jacques Péter, conseiller synodal

Cela fait 7 ou 8 ans que nous travaillons avec KPMG. Nous allons remettre au concours ce poste à partir de 2024, dans la mesure où nous allons changer de système comptable puisque nous allons passer à MCH2. C'est important de remettre au concours à ce moment-là, pas du tout parce qu'on est mécontent du travail fourni par KPMG, mais parce que le cahier des charges sera différent.

Le président confirme qu'il est bien de changer de temps à autre de réviseurs car cela apporte des yeux nouveaux. C'est une sorte d'audit de notre façon de travailler et c'est toujours très utile.

36 bulletins délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 bulletin blanc et nul, 36 bulletins valables
Majorité absolue (50% + 1) = 19

KPMG	voix	élu
	36	oui

Le président après avoir donné tous les résultats des élections, donne les informations quant au culte d'installation et apéritif dînatoire ainsi que le culte cantonal du 5 novembre à l'Espace Perrier à Marin et la prochaine session du Synode du 6 décembre à Montmirail.

Le président clôt la séance à 16h25.

Neuchâtel, le 30.08.2023

Le procès-verbal a été rédigé par Mme Carole Blanchet, secrétaire administrative du Synode.

AU NOM DU SYNODE :

Le président,

Le secrétaire,

Yves-Daniel Cochand

Julien von Allmen